

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 311

présenté par

M. Michoux, M. Trébuchet, M. Chavent, Mme D'Intorni, M. Michelet, Mme Lechon, M. Lioret,
M. Chenu et M. Gery

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.